

Image not found or type unknown



Compromis de vente signe 7 jours depasse

Par **Montoya**, le **26/07/2011** à **17:21**

Bonjour,
J'ai signé un compromis de vente pour l'achat d'un terrain le délai de sept jours et passe et l'offre de Prêt de la banque accepte
Je me rend compte que je ne pourrai pas payer le Credit même si je ne dépasse pas le taux d'endettement
Le compromis indique 10% plus commission de l'agence
Je veux bien payer mais le vendeur peut-il m'obliger à acheter?